

% Angles d'Attac

association pour une taxation des
transactions financières et pour
l'action citoyenne

Bulletin d'information mensuel
d'Attac Suisse, Rue des Savoises 15,
1205 Genève – www.suisse.attac.org

Numéro 77 – mars 2011

>>> SOMMAIRE >>>

Bénéfice des entreprises: la valse des milliards ou comment
fêter Noël au printemps – p.1-3

Impressum – p.2

Forum social mondial à Dakar – p.4-5

Le don des langues – p.6

Libérons les biens communs – p.7

Attac demande la démission de la direction de la Banque
nationale suisse – p.8

Veolia porte plainte contre
le film documentaire «Water Makes Money» – p.8-9

Denis Robert a gagné ses procès – p.9

Appel pour l'université d'été
du réseau des ATTAC en Europe – p.10

Lecture: «Adieu à la croissance», par Jean Gadrey – p.10-11

Neuchâtel: pourquoi voter NON à la nouvelle loi
sur la fiscalité des entreprises – p.12

>>> Bénéfices des entreprises: la valse des milliards ou comment fêter Noël au printemps >>>

4'066 francs par mois: cela pourrait correspondre au salaire minimum que les syndicats demandent par leur initiative. Les syndicats proposent en effet un salaire horaire de 22 francs, ce qui fait grosso modo 4'000 par mois pour 42 heures de travail. Mais il s'agit ici de bien autre chose: c'est le bénéfice net moyen que les plus grandes sociétés helvétiques ont réalisé chaque mois par employé. En d'autres termes, pour chaque franc de salaire versé, les grandes sociétés anonymes empochent un franc de bénéfice.

C'est ce qui ressort des chiffres publiés ces dernières semaines par les plus grandes sociétés helvétiques cotées au SMI. Les bénéfices cumu-

lés de ces vingt entreprises se sont montés à plus de 53 milliards de francs pour 2010, ceci pour des effectifs annoncés au niveau mondial de 1'088'000 emplois à plein temps. Notons en passant la difficulté de trouver ce dernier chiffre dans les données fournies par les entreprises. Chez Holcim par exemple, on trouve sans aucun problème le nombre de tonnes de ciment vendues, mais il faut aller à la 15e page du rapport annuel pour connaître le nombre d'employés. Cela montre bien où les financiers placent les priorités.

En étudiant les chiffres de façon un peu plus détaillée, on voit sans surprise que les grandes banques figurent dans le haut du classement: UBS et Crédit Suisse réalisent ainsi un bénéfice mensuel par employé de respectivement 9'285 et 8'483 francs; la banque Julius Baer, spécialisée dans la gestion de fortune arrive même à 12'000 francs. Mais les autres poids lourds de l'économie suisse que sont Novartis, Roche et Nestlé ne sont pas en reste. Pour ce dernier,



IMPRESSUM

Edité par Attac Suisse, paraît au moins 9x par année
Destiné aux membres et aux abonnés.
Impression et mise en page : Deltagraph, Bienne
Tirage 1'600 exemplaires

ABONNEMENT (pour non-membres)

Veillez verser 20 francs/année à l'attention d'Attac Suisse, rue des Savoises 15, 1205 Genève - CCP 17-762066-4 en mentionnant distinctement votre adresse.

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

André Babey, Ounsi El Daïf, Gérald Mermet, Michel Pellaton, Sabrina Scardua, Julien Steiner, Alain Zuber.

Les articles n'engagent que leurs auteurs. Ils ne représentent pas forcément la position d'Attac.

TRADUCTIONS

Attac a toujours besoin de traductrices et traducteurs, si vous pensez pouvoir aider, n'hésitez pas à vous inscrire sur coor-ditrad.attac.org ou en envoyant un mail à coor-ditrad.ch@attac.org, ou par courrier postal auprès d'attac suisse

PROCHAINE PARUTION AVRIL 2011

COURRIER

DES LECTEURS ET LECTRICES

Réagissez, participez,
n'hésitez pas à nous envoyer vos réactions à :
Courrier de l'Angles d'ATTAC, cp 5105, 1002 Lausanne
ou par mail: angles-ch@attac.org

INTERNET

On peut consulter les articles ou télécharger ce numéro en ligne sur www.suisse.attac.org, rubrique Angles d'ATTAC, colonne de droite.

ADRESSES

Vaud: Case 5105, 1002 Lausanne, vaud@attac.org
Genève: rue des Savoises 15, 1205 Genève, geneve@attac.org
Neuchâtel: CP 21, 2035 Corcelles, neuchatel@attac.org
Bern: Postfach 520, 3000 Bern, bern@attac.org
Zürich: Attac Zürich, 8000 Zürich, zurich@attac.org
Basel: Postfach, 4002 Basel, basel@attac.org
Ticino: c/o attac svizzera, rue des Savoises 15, 1205 Ginevra
Fribourg: Case 101, 1701 Fribourg, fribourg@attac.org
Bienne-Jura:
Case 4314, 2500 Bienne 4, bienna-jura@attac.org
Valais: Case Postale 2140, 1950 Sion 2, valais@attac.org



le bénéfice mensuel par employé est également de plus de 10'000 francs si on prend en considération le résultat extraordinaire provenant de la vente de Alcon. Et on parle ici de bénéfice net, c'est-à-dire de ce qui reste une fois tous les frais, intérêts, amortissements et impôts payés.

La hausse des bénéfices n'est pas spécifique à la Suisse. En France, le cabinet d'audit PricewaterhouseCoopers a compilé les résultats des sociétés du CAC 40 et a constaté une hausse de 85% des bénéfices, ce qui les amène presque au niveau record de 2007. Aux États-Unis, le bénéfice global des entreprises du S&P500 a augmenté de 42% entre 2009 et 2010.¹

Baisse générale de l'imposition des entreprises

On pourrait se réjouir de voir les entreprises en si bonne santé. On pourrait imaginer que, grâce à tous ces milliards, non seulement les salaires vont augmenter, mais que les ressources nécessaires au financement des assurances sociales en difficulté seraient enfin disponibles. Assurément, ce n'est pas l'avis du patronat qui continue d'exiger des programmes d'économie et de baisse d'impôt. Ainsi, les Neuchâtelois voteront le 3 avril sur une loi fiscale visant à baisser l'imposition des entreprises. À Genève, *Le Temps* du 15 février révélait l'existence de scénarios qui priveraient les caisses

Bénéfices réalisés par mois et par employé

par les entreprises cotées au SMI

	Emplois (monde)	Bénéfice net en mio CHF	Bénéfice net par employé et par mois
Nestlé	280'000	9'700	2'887
ABB monde	117'000	2'560	1'823
Swiss RE	10'552	863	6'815
Swisscom	19'547	1'790	7'631
Swatch group	25'000	1'080	3'600
Novartis	119'000	4'280	2'997
Roche	80'000	8'891	9'261
Syngenta	26'000	1'397	4'478
UBS	64'617	7'200	9'285
Crédit suisse	50'100	5'100	8'483
Lonza	8'280	284	2'858
Holcim	80'310	1'620	1'681
Adecco	32'000	550	1'432
Richemont	20'000	1'079	4'496
SGS	60'321	558	771
Synthes	11'426	880	6'418
Transocean	18'000	961	4'449
Zurich	60'000	3'400	4'722
Actelion	2'441	390	13'314
Julius Baer	3'500	504	12'000
TOTAL	1'088'094	53'087	4'066

Adecco et Richemont publient leurs comptes en euro. Taux de change utilisé dans notre calcul: 1.30

ABB, Swiss Re, Novartis, Transocean et Syngenta publient leur résultats en dollars. Tx de change utilisé: 1.00

Le bénéfice de Nestlé de 9,7 milliards est sans le bénéfice de 26 milliards dû à la vente de Alcon

Richemont: les chiffres sont ceux de l'exercice clos le 31.3.2010

publiques de montants situés entre 600 millions et un milliard de francs.

Selon KPMG, le taux d'imposition moyen des sociétés en Suisse a passé de 25,1% à 21,2% entre 2000 et 2010, soit une baisse de 15%. Ceci s'inscrit dans une tendance internationale comme le montre le tableau ci-joint². Ce tableau permet aussi de constater que le taux d'imposition en Suisse reste en-dessous de la moyenne des autres pays industrialisés. Que ce soit au niveau intercantonal ou international, les résultats de la concurrence fiscale font surtout effet dans les poches des entreprises et des actionnaires.

Une partie des bénéfices est versée aux actionnaires sous forme de dividendes. Le montant de ceux-ci est l'objet d'une proposition du Conseil d'administration que l'assemblée des actionnaires approuve ensuite. Le pourcentage des bénéfices directement attribué sous forme de dividendes peut être très variable. Implenia se fixe par exemple comme objectif de verser 30% des bénéfices sous forme de dividendes. Ce chiffre correspond plus ou moins à la moyenne. En temps normal, les dividendes sont soumis à l'impôt anticipé de 35% et contribuent aux budgets des pouvoirs publics. Pour éviter de payer trop d'impôts, les sociétés ont recours à différents artifices plutôt que de verser des dividendes. Par exemple la méthode du rachat d'actions consiste à diminuer le nombre d'actions en circulation pour répartir la valeur de l'entreprise sur un plus petit nombre de personnes et de faire monter la valeur des actions. Or le gain en capital n'est pas imposable en Suisse.

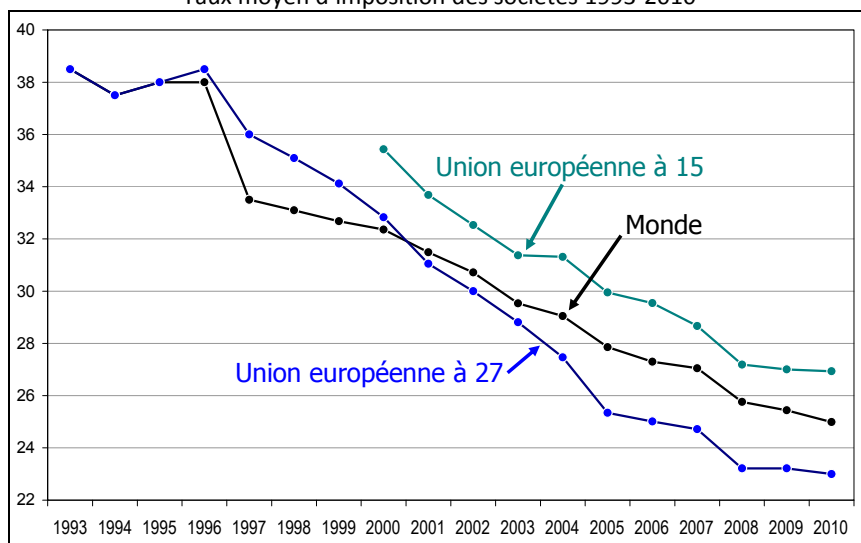
Une nouvelle loi dont les effets ont été occultés aux citoyen-ne-s

Cependant, le 1er janvier 2011,

une nouvelle loi est entrée en vigueur. Il s'agit d'un aspect de la 2e réforme de l'imposition des entreprises qui avait été très largement passé sous silence lors de la votation populaire de 2008. Rappelons que le débat public avait porté pour l'essentiel sur la diminution à 60% de l'impôt sur les dividendes. Attac avait d'ailleurs mené campagne pour le référendum contre cette loi.

La question du «remboursement au détenteur de droits de participation» était passée inaperçue, reconnaissons-le, y compris au sein de notre association. Tout au plus y voyait-on une question technique sans grande importance, si ce n'est pour faciliter la succession au sein des entreprises familiales. La réalité a éclaté au grand jour ce printemps : plutôt que de verser des dividendes, les sociétés anonymes peuvent dorénavant, moyennant le respect d'une procédure assez stricte, prélever des sommes identiques dans leurs réserves et les faire comptabiliser comme un remboursement de capital. La différence saute aux yeux : un dividende est considéré comme un revenu et est soumis à l'impôt anticipé et à l'impôt sur le revenu, tandis que le remboursement de capital est franc

Taux moyen d'imposition des sociétés 1993-2010



d'impôt. Le Département fédéral des finances (DFF) communiquait ainsi le 2 mars que les sociétés ont annoncé pour 200 milliards de francs d'apports en capital dont elles peuvent dorénavant revendiquer le remboursement net d'impôt, cela sur plusieurs années.

Pour 2011, l'Administration fiscale prévoit une diminution de recettes fiscales de 1,2 milliards de franc. Le Crédit Suisse va ainsi verser 1,5 milliards de dividendes non imposables en 2011. Pour Zurich Financial, ce seront 2,5 milliards. L'émission Forum de la RSR du 2 mars annonçait une baisse cumulée des rentrées fiscales de 10 à 20 milliards de francs pour les années à venir. Ce

chiffre a été par la suite estimé à 8 milliards par les services du DFF.

Il est incontestable que l'absence d'informations du Conseil fédéral, et du département de Hans-Rudolf Merz en particulier, a faussé le résultat de la votation sur la 2e réforme de l'imposition des entreprises en 2008. Rappelons qu'il n'avait manqué que 19'000 voix au référendum.

Lechim

Notes

- 1 Le Monde, 4 mars 2011
- 2 source : <http://hussonet.free.fr/kpmg.pdf>
- 3 <http://www.efd.admin.ch/aktuell/medieninformation/00462/index.html?lang=fr&msg-id=37902>





Pour la 11e saison du FSM, le Sénégal entre dans la danse altermondialiste. Le forum centralisé se tenait pour la 2e fois en Afrique, après Nairobi au Kenya en 2007, le Mali ayant quant à lui accueilli une fois un site du forum décentralisé (avec Caracas et Karachi en 2006). Ce forum était placé sous le signe des crises. Crises du système capitaliste à travers la finance mais aussi à travers l'environnement, crise globale à travers un accroissement des inégalités entre les plus riches et les plus pauvres, que ce soit en termes de pays ou de catégories de populations.

Le forum s'est tenu sur le campus de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, grand campus proche du centre-ville, où 30'000 étudiant-e-s suivent tous genres de cursus. C'est sur ce même campus que le président français Sarkozy fit son discours de Dakar en 2007, décrivant une Afrique qui n'est pas encore rentrée dans l'histoire, discours qui choqua à la fois par son ignorance et son mépris. Il suscita de nombreuses

réponses dans la presse ou par des ouvrages, salutaires rappels de la riche histoire africaine. L'université est une grande machine qui ne s'est pas arrêtée de tourner pour le forum, à tel point que les étudiant-e-s n'étaient même pas prévenus de sa tenue et que, lors du premier jour, de nombreuses salles où étaient prévus des séminaires étaient occupées par des cours. Plus que de la désorganisation, une odeur de sabotage a flotté sur le forum lors de ce début raté, alors que les participants apprenaient que le recteur de l'université avait changé récemment, et que le nouveau nommé était moins favorable au forum et plus proche du gouvernement. Le discours du président sénégalais M. Abdoulaye Wade venait rappeler brutalement que si le Sénégal est démocratique, il n'en a pas moins un gouvernement économiquement néolibéral et en désaccord avec les idées altermondialistes. Lula, qui vient de terminer son 2e et dernier mandat à la tête du Brésil, a quant à lui eu beaucoup plus de succès en répétant la nécessité d'une meilleure répartition des richesses. Le journal d'opposition *Le Quotidien* n'a pas manqué de railler Wade, disant qu'il ne vivait pas dans le même État que ses concitoyens; et qu'il était sans doute jaloux de son illustre confrère!

L'ouverture du forum, le di-

manche 6 février, par une marche inaugurale, a permis à chacun-e de réaliser la vitalité des mouvements sociaux africains et sénégalais. La marche était sans fin, rassemblant de 15 à 70'000 personnes selon les estimations. De nombreux mouvements y ont participé, au-delà des classiques grands mouvements du forum (La Via Campesina, La Marche mondiale des femmes, Attac, les syndicats...) étaient représentés de très nombreux mouvements citoyens africains: de la lutte contre la mendicité des enfants, aux associations de jardins urbains, en passant par les alliances d'éleveuses nomades. De nombreux mouvements de femmes étaient présents.

Réseaux africains de lutte

L'Afrique a montré dans toute sa diversité qu'elle ne faisait pas de figuration, et que ce forum était hôte d'une réalité sociale riche et en mouvement.

Parmi les réseaux les plus actifs étaient les réseaux de femmes, promouvant l'autogestion et le droit à une éducation adaptée à la réalité locale. Des contacts transafricains se sont noués et des échanges d'expériences ont eu lieu. L'ONG "L'éducation des adultes" -présente en Amérique latine, en Afrique et en Europe- a permis à des femmes du Sénégal, du Bénin, de l'Uruguay, du Maroc et de la Zambie d'échanger autour d'expériences éducatives communes. Ces femmes ont insisté sur la nécessité d'adapter l'enseignement aux réalités locales. L'exemple de communautés pastorales nomades béninoises est frappant: il ne sert à rien de leur enseigner le français qui sera aussitôt oublié car inutile. C'est l'écriture de leur langue ainsi que la gestion et le calcul qui, une fois maîtrisés, se sont avérés être concrètement utiles! Des expériences communes de nomadisme transfrontalier du Sénégal et du Bénin se

sont confrontées, montrant les besoins communs de reconnaissance d'une identité transfrontalière pour des communautés dont les aires géographiques n'ont pas attendu les frontières coloniales pour se faire.

L'utilisation de la langue comme instrument de domination était particulièrement visible dans cette ancienne colonie française qu'est le Sénégal. La seule langue officielle y est le français; alors qu'elle n'est la langue maternelle que d'une infime minorité de la population. Mme Cheikh Anta Diop, chercheuse sénégalaise d'origine française à l'université de Dakar et épouse de feu le professeur Cheikh Anta Diop a fait une intervention remarquée à ce propos, démontrant la possibilité de redévelopper l'éducation dans la langue du pays; même après des siècles de colonisation, et ce grâce à l'exemple concret de... la Finlande! Qui, après des siècles d'occupation par le royaume de Suède et de domination absolue du suédois, pourtant langue endogène, a entamé fin XIXe et début XXe siècles une refinisation réussie de son éducation et a donc permis à la majeure partie de sa population de se réapproprier une part de son destin.

(Voir au sujet des langues l'article sur les réseaux des interprètes Babels en page 8)

Les révolutions arabes, la Palestine

Actualité oblige, les révolutions arabes ont pris une place de choix dans le programme du forum. Les Tunisiens étaient présents en masse, à la fois arabes et africains; ils étaient chez eux de mille manières, et surtout félicités de toutes parts. Il y avait parmi les militants tunisiens présents de nombreux membres de la fraction minoritaire de l'"Union générale des travailleurs tunisiens", qui a réussi à imposer à sa direction de ne pas participer au 1er gouvernement



post-Ben-Ali, fait d'une écrasante majorité de ministres de l'ancien régime. Des militants du "Réseau pour une alternative internationale au développement" (RAID-ATTAC-CADTM Tunisie) étaient présents, fêtant avec les militants d'Attac et du CADTM du monde leur toute fraîche reconnaissance officielle, après plus de 10 ans de clandestinité. Toutes et tous ont montré leur joie mais aussi leur prudence : le peuple a en effet selon eux aussi montré son rejet des politiques néolibérales. La contestation sociale grondait depuis plusieurs années, et la dégradation de la situation économique en particulier depuis 2008 et les mouvements des bassins miniers ont fait le lien entre luttes locales et système économique global. Au-delà de la chute du dictateur, il faut donc obtenir une annulation de la dette illégitime de la Tunisie et une refonte des politiques économiques.

Les Égyptiens étaient malheureusement pour la plupart coincés chez eux par les derniers soubresauts de Mubarak, qui quitta le pouvoir le dernier jour du forum, comme un cadeau aux militants de tous bords qui rentraient chacun vers leur terre de lutte.

La Palestine, de plus en plus le symbole de la lutte anticoloniale, était bien présente, à la fois à travers des mouvements palestiniens (syndicats paysans, la plate-forme des ONG) que des mouvements de solidarité. Les réunions et séminaires en solidarité avec la Palestine ont abouti à un résultat concret marquant : la création d'un groupe de solidarité avec la Palestine à l'université Cheikh Anta Diop. Il a été rappelé à cette occasion que le Sénégal a été le 1er État à reconnaître l'État palestinien lors de la déclaration de fondation d'un État palestinien sur « toute ou partie de la Palestine » par l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à Alger en 1987. Certains nouveaux jeunes militants participeront peut-être à la prochaine

flottille de la liberté, qui doit appareiller pour Gaza au printemps prochain avec, on l'espère, plus de succès et moins de victimes que la première, qui a malgré tout été une catastrophe médiatique pour Israël. La flottille, deuxième du nom, rassemblera en principe à la fois des personnalités politiques et artistiques, ainsi que des militants de mouvements très divers (humanitaires, politiques, ...) aux côtés des militants pro-palestiniens. L'idée étant de montrer que la cause palestinienne, au-delà de la cause nationale, est rassembleuse car l'injustice faite aux palestiniens est une injustice fondamentale, alliant situation d'apartheid et d'humiliation au déni du droit d'un peuple à l'autodétermination.

De nombreux pré-forums et des Assemblées de mouvements sociaux

De nombreuses organisations ont profité de la tenue du FSM 2011 pour organiser des forums thématiques. On citera entre autres l' "Alliance internationale des habitants", militant sur des questions de logement, ainsi que le Forum mondial science et démocratie.

La Via Campesina

Pendant le forum, la Via Campesina a lancé au niveau du continent africain une campagne contre les violences faites aux femmes, lors d'une conférence commune avec la "Marche Mondiale des Femmes". Cette campagne a été officiellement lancée au niveau international durant la 5e conférence internationale de la Via Campesina à Maputo en 2008. En 2011, le mouvement a prévu différentes activités sur ce thème aux niveaux local, national et international. Par ailleurs, la Via Campesina, la "Marche Mondiale des Femmes" et les "Amis de la Terre International" ont tenu un débat pour penser les perspectives communes de



Les photos accompagnant cet article proviennent de <http://www.attac.tv/attactv/fsm2011dakarfr/category/photos/>

leur travail sur l'environnement et la souveraineté alimentaire.

L'Assemblée des femmes

Elle s'est tenue le dernier jour du forum. L'idée de cette assemblée est d'être un espace de convergence des luttes des femmes. De nombreuses femmes de diverses associations, institutions internationales, mouvements sociaux et de base y ont participé. Cela dit, il a été impossible d'adopter une déclaration commune, ou même de discuter du texte qui a été proposé par les militantes des différentes associations. Les raisons principales ont été la forte présence d'une délégation de femmes (et d'hommes) marocaines qui ont bloqué la discussion, s'opposant à ce qui était proposé en termes de solidarité envers les femmes saharouies, ainsi que des divergences entre des associations dites plus institutionnalisées et les mouvements sociaux.

Alors que certains forums se clôturaient par l'Assemblée des mouvements sociaux, celui-ci s'est clôturé par l'Assemblée des assemblées, reprenant les conclusions de plusieurs assemblées (dont l'Assemblée des mouvements sociaux et l'Assemblée des femmes). Il a insisté sur la solidarité avec tous les peuples opprimés de la planète, avec une mention particulière aux peuples arabes en lutte. La lecture de la déclaration finale du forum est très instructive : elle donne une bonne image de l'état actuel de la planète luttant pour un monde plus juste, de la souveraineté alimentaire à la paix et l'écologie.

On la trouvera par exemple sur le site du CADTM <http://www.cadtm.org/Declaration-de-l-assemblee-des,6437>

Ounsi El Daif, Nathalia Capellini (interprètes Babels lors du forum)

Une fois de plus lors de ce Forum social mondial à Dakar, le réseau des interprètes militant-e-s Babels était au rendez-vous. Pour un forum social, la participation d'organisations dites de la base, ou tout simplement de la population du pays hôte, ne peut se faire que si chacune et chacun peut parler sa langue ou au moins une langue maîtrisée. En effet les grandes rencontres altermondialistes, tout comme leurs alter-égos des «grands» de cette planète (du Forum économique mondial-WEF, aux réunions de l'OMC) ou même les congrès scientifiques, sont en permanence exposées à devenir des rendez-vous d'initiés où seul l'anglais, parfois l'espagnol et le français, sont parlés. D'aucuns trouveront que l'organisation serait infiniment plus simple, ce qui est vrai, il est tellement plus facile d'exclure...

Le réseau Babels était mobilisé pour organiser l'interprétation lors de ce forum et, comme souvent, ce fut un véritable casse-tête, logistique autant que linguistique! Comment en effet prévoir les interprètes lorsque le nombre de séminaires et les langues qui y seront parlées n'ont été connues que le jour de la marche d'ouverture, soit la veille du 1er jour... Or si de nombreux interprètes locaux ont bien entendu été mobilisés (il en était prévu

plus de 200, qui n'ont finalement pas tou-te-s travaillé) environ 80 personnes de l'étranger étaient prévues, dont 70 billets d'avion à des personnes venant d'Europe (France et Espagne principalement) ainsi qu'à des personnes venant d'Afrique (essentiellement du Bénin, du Mali, du Maroc, de Mauritanie et de Tunisie). Les langues ont donc été évaluées, et quelques semaines avant le forum les interprètes étrangers ont été définitivement sélectionnés.

En l'absence d'école d'interprètes au Sénégal, les interprètes professionnels militants de Dakar et quelques Babels internationaux, arrivés en avance sur le forum, se sont improvisés formateurs: un processus de sélection/formation/sélection a été organisé pour former des volontaires locaux, principalement étudiants, et sélectionner celles et ceux qui seraient capables d'assurer une interprétation simultanée, essentiellement entre le wolof, le français et l'anglais, mais aussi de et vers le pulaar, le portugais, l'arabe... Tout cela a permis d'arriver à un total d'environ 300 interprètes mobilisés, pour un forum qui devait accueillir selon les estimations entre 5 000 et quelques dizaines de milliers de personnes. Forum pour lequel le nombre de salles de séminaires a changé la veille du début, passant de 90 à 45, un



imprévu de plus à gérer pour l'organisation et la coordination des interprètes!

Pour éviter un raté logistique comme celui qui a eu lieu à Malmö en Suède, où certains bénévoles ont eu leurs défraiements 2 ans après le forum, les billets d'avions étaient prépayés, et la «mutualisation des moyens» a permis d'alléger considérablement le budget puisque les billets d'avion d'environ 40 «internationaux» ont été pris en charge par les différentes organisations qui tenaient des conférences et réunions avant le forum (fondation Rosa Luxemburg, Alliance internationale des habitants...).

La charte de Babels étant très claire là-dessus, l'ensemble des interprètes, novices, militants expérimentés ou professionnels étaient traités à la même enseigne. Cela peut parfois donner lieu à des situations tendues lorsque certaines organisations veulent faire travailler leurs interprètes salariés aux côtés d'interprètes militant-e-s. Mais l'égalité de traitement voulue par l'horizontalité du réseau Babels a toujours prévalu jusqu'à présent.

La présence d'interprètes locaux principalement étudiants, formés de manière militante, aurait dû permettre aux militants de la région de s'exprimer dans leur langue maternelle. Contrat seulement partiellement rempli, puisque suite au cafouillage du premier jour (voir article sur le Forum lui-même), la planification a

été abandonnée, et les interprètes étaient placés au fur et à mesure des demandes. On a pu assister à une réédition du vieux principe de la démocratie de l'information: il fallait être informé pour savoir où trouver les interprètes, et les plus fragiles sont aussi les moins informés... Néanmoins des grandes assemblées telles que l'assemblée des femmes et l'assemblée des mouvements sociaux ont pu être traduites de et vers le wolof, ce qui n'est certainement pas le cas dans d'autres cercles institutionnels.

Finalement la présence de Babels a permis un certain degré de compréhension mutuelle entre des organisations de pays différents et de langues différentes. Traduire de et vers les différentes langues des anciens pays colonisateurs a permis aux représentants d'ONG de différents pays africains de travailler ensemble, ce qui en soi est déjà un résultat très important. Mais on ne peut que constater qu'une fois de plus, la participation de militant-e-s de la base a été partielle. C'était pourtant la raison qui a poussé à la formation de jeunes étudiant-e-s de Dakar à l'interprétation. On retombe encore une fois sur ce constat: pour inclure la base et élargir le processus, il faut s'en donner les moyens, il faut peut-être accepter d'échanger le gigantisme contre l'efficacité, et faire un événement moins grand, mais pourtant plus ouvert.

*Ounsi El Daiif
Merci à Grégoire Seither
pour son aide*

Texte sur la monnaie: rectificatif

Dans le dernier numéro d'Angles d'Attac, nous avons voulu publier un rectificatif concernant la première partie du texte sur la monnaie paru dans Angles d'Attac No 75. Or, le texte publié comme rectificatif n'était pas le bon. Voici donc le rectificatif du rectificatif avec toutes nos excuses.

La première partie de ce texte, consacrée à la création monétaire, j'affirmais que "toute émission de titres correspond au principe de création monétaire: il s'agit bien d'une forme de crédit." En fait, il s'agit là d'un raccourci fautif. Il n'y a création de monnaie que si la banque accorde elle-même un crédit à une entreprise. Dans le cas de l'émission d'un emprunt obligataire, cette affirmation n'est donc vraie que pour la partie de l'emprunt souscrite directement par la ou les banques qui participent à l'émission.

Les biens communs, ces contre-mouvements dans un monde de plus en plus privatisé, connaissent une renaissance. Cette année, le Tour de Lorraine de Berne en a examiné différents aspects.

Fin janvier, les riches et les puissants se retrouvent pour le Forum économique mondial, le WEF de Davos. Sous la devise «Des normes communes pour la nouvelle réalité», le WEF souhaite impulser la reprise de l'économie mondiale. Les grands patrons peuvent maintenant se retrouver à Davos et y conclure toutes sortes d'accords sans crainte d'être dérangés.

C'était bien différent il y a dix ans : pendant le WEF, des milliers de manifestant-es se sont mis-es en route pour Davos afin de manifester contre le diktat imposé d'en haut, et seul un déploiement massif de la police et de l'armée a pu arrêter les manifestants dont l'objectif commun était de bloquer le WEF. En juillet 2001, on compta même plusieurs centaines de milliers de personnes rassemblées dans les rues de Gênes pour s'opposer au sommet du G8, le sommet des plus grandes puissances industrielles. Au début du siècle nouveau, la résistance contre la privatisation des services et des ressources naturelles s'est manifestée sur les différents continents. Au cours de rencontres internationales comme le Forum social mondial, lancé en tant que congrès «anti-Davos», ou dans des réseaux comme le "Peoples' Global Action", les acteurs-actrices du Sud et du Nord ont appris à se connaître ; ils ont reconnu leurs points communs, et Attac ne fut pas le seul à proclamer : «Un autre monde est possible!». Des échanges ont permis de discuter de modèles économiques par-delà le marché et l'État, et de reconnaître la promotion et la protection des biens communs comme un objectif d'avenir et d'union.

Dans notre pays, les spectaculaires protestations de masse se sont faites rares ces dernières années, bien qu'aujourd'hui, avec la crise économique et financière, les raisons de détrôner ces bandits du WEF soient encore plus nombreuses. Malgré cet échec dans la rue, la nouvelle voie ouverte il y a une décennie a tracé son sillon. Même s'ils ne sont pas aussi visibles qu'avant, il existe de nombreux groupes et initiatives qui restent persuadés qu'«un nouveau monde est possible» et qui, dès aujourd'hui, «sèment les graines de solutions alternatives». Par exemple le "Tour de Lorraine", né il y a 11 ans de cette ambiance de renouveau. Ainsi, c'est au "Tour de Lorraine" qu'a été lancé, il y a un an, le projet d'agriculture contractuelle "soliTerre", qui depuis fournit à 150 foyers de Berne des légumes frais de la région cultivés en bio. L'agriculture contractuelle représente une alternative concrète dans un système qui soumet presque tout au diktat du marché. Cette année, le "Tour de Lorraine" poursuit sa course et examine en détails les biens communs.

Commun mais pas facile... Il est difficile de comprendre quels sont les concepts qui soutendent ce que l'on appelle "Commons" ou biens communs. Ceux-ci sont devenus rares dans une société largement privatisée. Le terme «biens communaux» ("Allmenden") désignait autrefois un pré communal, un champ cultivé en commun : ceci nous l'avons peut-être appris, mais c'était en cours d'Histoire. Pourtant les biens communs constituent le fondement de notre société et doivent être protégés et encouragés. On entend ici à la fois l'espace public et, dans la même mesure, les matières premières existant en quantités limitées comme l'eau et le bois. Le savoir et la culture aussi sont des biens communs – à cette différence près que leur utilité pour tous s'accroît proportionnellement au nombre de



personnes qui y insufflent leurs connaissances et leur créativité. Les champignons des bois, par exemple, sont aussi des biens communs. Pour que ces champignons puissent être cueillis par tous, il est indispensable de réguler la quantité à cueillir par chacun. En outre, certains cantons ont instauré des jours de carence afin de permettre aux champignons de repousser. Ceci est destiné à leur épargner le sort des poissons souffrant de surpêche.

D'ailleurs, la définition du terme de "bien commun" figure aussi dans l'encyclopédie collective en ligne Wikipédia ; Wikipédia étant elle-même une forme contemporaine de bien commun. Tout le monde peut y contribuer et chacun peut profiter des connaissances qui y figurent. Pour Wikipédia comme pour tous les biens communs, les règles d'utilisation doivent être clairement définies. La politologue et économiste de l'environnement Elinor Ostrom présente les critères selon lesquels ces règles peuvent être définies. Elle démontre égale-

ment qu'il n'est pas obligatoire d'en arriver à surexploiter les biens communs. Ostrom a vu ses travaux récompensés en 2009 par l'attribution du prix Nobel d'économie. Il est notamment important que les membres d'une société prennent fait et cause pour un bien commun, qu'ils s'en occupent et le défendent contre les intérêts privés et la recherche de profits. Dans les meilleurs cas, cela peut se dérouler comme récemment à Paris où, après des protestations de la population, la fourniture d'eau est retournée entre les mains de la régie municipale. Dans cet esprit : ensemble libérons les biens communs et développons-les !

A l'occasion du "Tour de Lorraine" de janvier 2011, une édition de „antidot-inclu" est parue. Le magazine contient des articles très intéressants sur les biens communs. Il est disponible en PDF à l'adresse : www.tourdelorraine.ch. (en allemand)

*Traduction : Anne-Marie Harnois,
Coorditrad*

Tour de Lorraine soutient des projets et des groupes de gauche

L'association "Tour de Lorraine" répartit les gains du Tour de Lorraine entre des projets et des organisations de gauche en Suisse et à l'étranger. Au cours de ses réunions trimestrielles, le bureau examinera les demandes de subventions reçues. En règle générale, les montants seront compris entre quelques centaines de francs et un maximum de 5 000 francs environ. Les membres du bureau de l'association "Tour de Lorraine" sont des personnes venant des groupes suivants : attac Berne, augenauf Berne, OeME Commission Berne-Ville, Brasserie Lorraine, Restaurant Sous le Pont.

>>> Attac demande la démission de la direction de la Banque nationale suisse >>>

La direction générale de la BNS est responsable de la perte de 26,5 milliards de francs suisses sur les positions de la banque en monnaies étrangères. Ses membres doivent démissionner.

Les faits

M. Hildebrand, président de la direction de la BNS (Banque Nationale Suisse), a été consacré l'homme le plus puissant de Suisse par les médias. Sa puissance de nuisance pour notre pays est en effet sans égal. Au premier trimestre 2010, la BNS a acheté sur ses ordres 105 milliards d'euros. Cette politique avait pour objectif de lutter contre la hausse du franc suisse sur le marché des changes. M. Hildebrand l'a poursuivie avec l'entêtement d'un joueur de casino, alors qu'elle n'avait aucune chance de réussir. Selon la Banque des Règlements Internationaux, il s'échange sur ce marché l'équivalent de 4'000 milliards de dollars de devises chaque jour. L'augmentation hors de toute raison de ces transactions depuis une trentaine d'années a rendu les banques centrales impuissantes à influencer le cours de leur devise par ce type d'intervention. En tant qu'ancien cadre de hedge fund, ancien banquier et membre de la direction de la BNS depuis 2003, M. Hildebrand devait le savoir. Sa responsabilité est totale, mais elle est partagée par les deux autres membres de la direction générale qui ont entériné sa gestion calamiteuse. Il s'agit de MM. Thomas J. Jordan et Jean-Pierre Danthine.

L'énormité de cette perte est inconcevable. Pour donner un ordre de grandeur, elle représente 43 % du budget annuel de la Confédération. Selon une convention pluriannuelle conclue en 2008 et valable jusqu'en 2017, une distribution de 2,5 milliards de francs suisses doit être faite chaque année par la BNS à la Confédération et aux cantons. Malgré la perte enregistrée, la banque nationale annonce le versement du montant intégral de cette distribution cette année. Mais elle déclare aussi dans son communiqué qu'un réexamen de la convention s'impose et que les cantons ne pourront plus à l'avenir prendre en compte cette subvention dans l'établissement de leur budget, et ceci dès l'année prochaine. De quoi s'attendre au pire. Rien ne peut justifier cela : la BNS ne peut pas faire faillite et rien n'empêche la distribution de ses réserves. L'incertitude qui pèse ainsi sur les cantons est intolérable. La remise en question totale ou partielle de cette distribution est de nature à mettre gravement en péril l'équilibre budgétaire des cantons déjà fortement mis à mal, entre autre, par la politique de sous-enchère fiscale au profit des plus riches et des entreprises.

Nous demandons :

- le départ de M. Hildebrand et des deux autres membres de la direction générale, sans délai et sans indemnité
- que la convention ne soit pas remise en question
- que les deux réserves comptables principales soient fusionnées en une seule. La réserve ainsi constituée se montera à quelque 43 milliards de francs et devrait donc suffire, à elle seule, à assurer la distribution annuelle de 2,5 milliards pendant 17 ans.
- que les opérations de la BNS soient soumises à une surveillance étroite de la part du pouvoir politique. –

Attac Suisse, le 4 mars 2011

>>> Veolia porte plainte con

Après Paris, Berlin ?

Ceux qui portent plainte contre le film «Water Makes Money» doivent affronter une tempête. À Berlin, Veolia ne peut plus cacher, derrière des contrats secrets, sa «machine à sous» qui lui a rapporté 1,3 milliard d'euros dans les 10 dernières années grâce à la distribution publique de l'eau. Les habitants de Berlin ont décidé, par référendum, que ces contrats doivent être publiés. Et voilà qu'il arrive exactement la même chose que ce que le film montre avec l'exemple de Paris, Bordeaux et Toulouse : des juristes attentifs mettent le doigt sur les astuces juridiques et les coups bas cachés dans le contrat du groupement, qui permettent aux acteurs mondiaux de générer des milliards grâce à la distribution communale de l'eau. Selon le directeur de l'Institut pour le droit en matière d'énergie et de la concurrence de l'Université Humboldt à Berlin, Hans-Peter Schwintowski, une évaluation juridique minutieuse de ces contrats amène forcément au constat de leur invalidité. La garantie de bénéfices serait, de fait, une subvention de la Communauté européenne qui aurait dû recevoir une autorisation, et l'appel d'offres pour l'attribution du contrat n'aurait pas non plus été réalisé correctement. Donc, la privatisation partielle de la distribution de l'eau à Berlin serait entachée de nullité et la voie serait ouverte pour la remunicipalisation. Certes, il faudrait rembourser le prix d'achat d'environ 1,8 milliard d'euros à Veolia&Co mais, en contrepartie, les bénéfices de 1,3 milliard d'euros devront également être remboursés.

Nous n'en sommes pas encore là à Berlin, mais le premier pas important sur la voie de la remunicipalisation est fait, comme à Paris et à Bordeaux il y a 5 ans...

L'opinion publique s'éveille

Un grand merci à toutes celles

et à tous ceux qui ont lu et envoyé notre article sur l'action en justice de Veolia contre «Water Makes Money» ! C'est tout simplement incroyable combien la société civile de libres penseurs et de gens prêts à agir de manière responsable a grandi en force et en influence. La nouvelle a déclenché une vraie vague de l'attention publique, en France comme en Allemagne et dans les pays voisins. Les journaux Rue 89, Tele Premiere, Télérama en France, et Die TAZ, Hamburger Abendblatt, Stuttgarter Zeitung, Berliner Morgenpost, Junge Welt, Badische Zeitung en Allemagne sont quelques exemples de l'énorme écho qu'a trouvé cette affaire dans la presse. Des chaînes de télévision ont également manifesté leur intention de traiter ce sujet. Et il y a énormément de nouvelles projections de notre film – c'est magnifique !!!

Ils vont devoir montrer leurs cartes

Nous apprendrons seulement pendant le procès quels points concrets du film sont concernés par la plainte de Veolia, car le groupe n'est pas obligé de montrer ses «cartes» avant le procès (chose impossible en droit allemand !). Mais sous la pression de l'opinion publique, l'avocat de Veolia a entretemps donné quelques précisions : ils veulent obtenir des «dommages-intérêts justes» pour la diffamation du groupe. Ils veulent porter plainte contre l'accusation de corruption, et surtout contre l'utilisation du mot «corruption» dans le film.

La corruption active d'élus communaux, la nomination de représentants du groupe dans des organes de la Communauté européenne qui décident de l'attribution de marchés au groupe même, les invitations de hauts représentants de l'État et de membres de commissions sur des yachts à Saint-Tropez peu avant l'attribution de contrats de plusieurs millions d'euros... tous ces

tre le film documentaire «Water Makes Money >>>

exemples relatés dans le film n'auraient rien à voir avec de la «corruption»?

Ils commencent à trembler

L'attitude d'Arte dans cette situation est jusqu'ici fantastique. Le directeur des programmes déclare dans une interview : « Nous soutenons le film ». Arte France organise une grande conférence de presse le 23 février 2011 au sujet de «Water Makes Money» dans le centre du «pouvoir», à Paris!

Mais depuis que le PDG de Suez a appelé la présidente d'Arte pour protester contre la diffusion du film, on commence à trembler dans les bureaux de la chaîne. Certes, il n'est pas déshonorant de trembler. Face au pouvoir des «global players» Veolia et Suez, on a raison de trembler! Quand un boss d'une entreprise mondiale n'a rien de

plus important à faire que d'intervenir pour empêcher la diffusion de «Water Makes Money», on peut bien évidemment parler d'un grand honneur pour le film! Mais cela montre aussi combien il est important pour ces grands groupes – chacun à sa manière – de bannir ce film de l'espace public. Contrairement à la chaîne allemande NDR, pour laquelle selon les dires de Veolia il suffisait en 2006 d'une intervention de l'entreprise pour bannir du petit écran le film précédent «Wasser unterm Hammer» («L'eau aux enchères»), Arte et sa présidente soutiennent toujours «Water makes Money» et maintiennent la date prévue de diffusion le 22 mars 2011 à 20h40! Mais avant ce jour-là, il y aura certainement un autre coup de téléphone, une autre attaque.

Apprendre du passé

Ce n'est malheureusement pas

Vendredi 25 mars à 19h30

Restaurant Eintracht
(rue du Marché-Neuf 52) à Bienne

Dans le cadre de la journée mondiale de l'eau, attac bienne-jura et Sol de America vous invitent à la diffusion du **FILM WATER MAKES MONEY** – ou comment les multinationales transforment l'eau en argent?

La diffusion sera suivie d'une CONFÉRENCE-DÉBAT AVEC **FRANKLIN FREDERIK**, militant écologiste brésilien engagé dans le mouvement citoyen pour la protection de l'eau comme bien public.

un fait unique que les grands groupes du business mondial de l'eau essaient d'empêcher la diffusion de documentaires embarrassants. Ainsi, le film «Flow» avait été attaqué en justice par Suez après sa diffusion sur Arte. En première instance, c'est le film qui a gagné, mais Suez a déjà fait appel du jugement...

L'exemple actuel de l'auteur de Canal+, Denis Robert, montre

également ce qui pourrait être possible dans le procès en diffamation avec demande de dommages-intérêts contre «Water Makes Money». Lui aussi avait été attaqué pour diffamation et confronté à des réclamations énormes de dommages-intérêts quand il a dénoncé le blanchiment d'argent chez Clearstream. Avec ce procès, l'entreprise l'a presque poussé au désespoir et à la faillite. Il a perdu dans toutes les instances. Maintenant seulement, après 10 années de procédures judiciaires, la Cour de cassation a constaté que ces récits étaient, pour l'essentiel, corrects!

Le traitement des journalistes par la justice française a été désapprouvé plus d'une fois par les instances européennes.

L'ouverture du procès contre «Water Makes Money» n'interviendra peut-être que dans un an. N'acceptez pas que «Water makes Money» devienne un nouveau «Clearstream»! Pour cette raison, aidez-nous à diffuser ces informations!

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui contribuent à ce que ce film ne soit pas oublié!

L'équipe de
«Water Makes Money»

>>> DENIS ROBERT A GAGNÉ SES PROCÈS >>>

Liberté d'expression : 3 Finance parallèle : 0

Trois jugements de la Cour de cassation du 3 février mettent un terme à une longue bataille judiciaire qui opposait la chambre de compensation internationale Clearstream au journaliste Denis Robert.

Dans son livre *Révélation\$* sorti en 2001, Denis Robert jetait un coup de projecteur sur cette firme au cœur du système financier international et révélait les contours d'une finance parallèle et opaque, avec de nombreux liens vers les paradis fiscaux.

Suite à la publication de son livre, près de soixante plaintes ont été déposées contre son éditeur, les chaînes qui ont diffusés ses films, de nombreux journaux... et bien sûr, contre Denis

Robert. Parmi les plaignants, la Banque générale de Luxembourg, la Menatop, une banque russe, et Clearstream.

Cette stratégie judiciaire fondée sur le harcèlement et la mauvaise foi a échoué. Les trois arrêts rendus le 3 février exonèrent aujourd'hui Denis Robert de toute faute : la Cour de cassation «autorise» les propos et les imputations contenus dans ses deux livres et son documentaire. Elle reconnaît explicitement «l'intérêt général du sujet» et le «sérieux de son enquête».

L'acharnement judiciaire dont a fait preuve Clearstream n'est qu'une des nombreuses illustrations de la volonté de l'industrie financière de perpétuer ses pratiques opaques mais lucratives. Ni le G20, ni les gouvernements européens n'ont réelle-

ment tiré les leçons de la crise catastrophique causée par ces pratiques. La défaite juridique de Clearstream est peut-être de bon augure dans la perspective d'un véritable contrôle de la société sur le système financier. «Le combat pour mettre un peu de rationalité et de contrôle dans cette banque des banques sera encore long», indique néanmoins le journaliste.

Attac France félicite Denis Robert pour cette victoire. Il est plus que jamais nécessaire d'interdire les transactions financières avec les paradis fiscaux, de mettre en place de véritables mesures pour lutter contre l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent, et pour un contrôle strict des flux financiers.

Attac France, le 8 février 2011

>>> Appel pour l'université d'été du réseau des ATTAC en Europe >>>

Créons ensemble notre avenir ! Elaborons des alternatives pour un monde meilleur !

Le réseau des ATTAC en Europe met sur pied une université d'été („European Network Academy for Social Movements“, ENA) du 9 au 4 août 2011 à Fribourg en Brisgau (Allemagne). En nous appuyant sur la réussite de la première université d'été à l'échelle européenne en 2008 à Sarrebruck (Allemagne), nous voudrions poser de nouveaux jalons en cette période où la mondialisation suscite de plus en plus de résistances.

La crise financière qui a secoué ces dernières années a montré à quel point la mondialisation est non démocratique, anti-sociale et une menace pour la paix, sans parler de son effet destructeur sur la planète. Nous avons élaboré des alternatives à la mondialisation néolibérale. Néanmoins, malgré une certaine audience, les mouvements altermondialistes n'ont pas pu empêcher les conséquences sociales et environnementales du capitalisme. Le processus de redistribution de la richesse vers la frange la plus riche se poursuit de manière spectaculaire.

Même si certains aspects de nos exigences en matière de réglementation des marchés financiers ont été repris par les gouvernements, du moins dans leurs discours, il nous faut admettre que notre combat est loin d'être gagné, qu'il s'agisse de taxes sur les transactions financières, de mise hors la loi des paradis fiscaux, d'une législation équitable en matière de commerce international ou de réglementations européennes sociales et fiscales.

Nous sommes donc face à de nouveaux défis. Plus que jamais, il nous faut lutter ensemble pour rendre nos alternatives visibles et les faire adopter. Si nous sommes unis, nous pourrions mieux coordonner nos actions au niveau international. Nous ne réussissons que si nous agissons ensemble et simultanément dans un maximum de pays.

La ENA 2011 est une étape décisive dans l'histoire d'Attac et des mouvements sociaux. Il s'agit de coordonner nos actions et nos campagnes au niveau international. Notre réponse au néo-capitalisme mondial, ce sont des campagnes internationales pour une autre société. Cette université offre aux militants des mouvements sociaux et aux membres d'ATTAC une nouvelle occasion de se rencontrer et d'élaborer ensemble ces alternatives. Lors de cette université, nous ne voulons pas nous limiter à la dimension européenne. Nous invitons des militants de mouvements sociaux partout dans le monde à s'impliquer et serons heureux de découvrir leurs idées et leurs suggestions pour un monde meilleur.

Le réseau des ATTAC en Europe + Attac Maroc



>>> Lecture: «Adieu à la croissance»

Avec son livre «Adieu à la Croissance», Jean Gadrey, économiste et membre du conseil scientifique d'Attac, traite de manière complète et accessible le problème majeur de notre époque: celui de la conception d'une alternative crédible à une croissance économique qui est créatrice d'inégalités et qui se traduit par la surexploitation des ressources naturelles, l'augmentation des pollutions de toutes sortes et la dégradation du climat. Un livre référence pour toutes les personnes qui travaillent à concevoir et à construire un monde nouveau.

Depuis la révolution industrielle du XVIIIe siècle, la croissance économique est présentée comme le but premier et la solution à tous les problèmes. Elle seule nous permettrait de venir à bout du chômage, de la pauvreté, de la faim dans le monde, de la dette publique, du financement des retraites. Elle seule permettrait la progression universelle du bien-être. La croissance est devenue croyance, une croyance qui fait désormais partie de l'univers mental de chacun de nous.

Le but de l'ouvrage de Jean Gadrey est de démontrer et de faire comprendre que, contrairement à ce que beaucoup pensent, le passage d'une société de croissance à une société solidaire et soutenable serait bénéfique à la fois à l'emploi et à la qualité de vie.

Dans la première partie de son livre, Gadrey montre que la croissance est de moins en moins la solution et de plus en plus le problème. Il faut donc lui dire adieu, au moins dans les pays économiquement riches.

Les études statistiques portant sur l'évolution des variables de développement humain (satisfaction de vie, espérance de vie, santé, éducation) par rapport à l'augmentation du PIB montrent qu'il n'y a plus de corrélation à partir d'un certain seuil de PIB.

Autrement dit: une augmentation de PIB ne se traduit plus par une augmentation du bien-être et de la longévité. On peut donc obtenir les mêmes résultats avec moins de richesse économique.

Selon Gadrey «la croissance verte», nouveau concept vague du discours politique, est une utopie scientiste. Une croissance de 2% par an d'ici à 2100 signifie six fois plus de quantités produites. Comment peut-on penser que cette croissance puisse être durable, c'est-à-dire ne pas compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins? Les techno-scientistes nous disent que le salut viendra des nouvelles technologies. C'est plus que douteux: la plupart de ces technologies exigent de grandes quantités de métaux, en particulier de métaux rares, et le bilan carbone d'un ordinateur de bureau, par exemple, est catastrophique. Sa production et son transport «pèsent» 1,3 tonnes de CO2.

Pour installer sa domination, le capitalisme a dû transformer en profondeur les comportements humains. Il a fallu, dans un premier temps, à force de contraintes et de production idéologique, produire le travailleur salarié et discipliné dont le capitalisme industriel avait besoin. Pour assurer l'écoulement d'une production croissante, il a été nécessaire ensuite de produire le consommateur. C'est ce que Galbraith a appelé «la production institutionnalisée de l'avidité permanente». Le résultat est connu. Le montant des dépenses mondiales de publicité et de sponsoring approchait 600 milliards de dollars en 2008, soit quatre à cinq fois ce qui permettrait de régler les problèmes les plus urgents des pays en développement.

C'est dans la deuxième partie que l'auteur traite de la thèse centrale de son livre: «Il ne s'agit donc pas seulement de dire que, si l'on continue dans la voie de la crois-

sance quantitative, l'humanité court des risques considérables. Il s'agit d'abord de montrer qu'avec une profonde réorientation, on peut vivre bien et vivre mieux, dans le respect des limites que nous impose la nature».

La création de richesses économiques et d'emplois en suffisance est-elle possible sans croissance quantitative? Gadrey en est persuadé, mais il faut pour cela en finir avec la course aux gains de productivité. Les formidables gains de productivité du capitalisme ont été fondés, en tout cas en partie et ceci dès les Trente Glorieuses (années 1950 à 1980), sur l'intensification du travail et la perte de son intérêt, et surtout sur une exploitation déraisonnable des ressources naturelles.

Il s'agit de substituer à la logique du « toujours plus de quantité » celle du « plus de qualité, de durabilité et de sobriété matérielle ». La réorientation de la production nécessaire n'exigera pas moins de travail, mais probablement plus. La plupart des processus de production les plus économes en énergie, en matériaux, en eau, etc. exigent plus de volume de travail que les productions polluantes.

En outre, le secteur des services de bien-être et de développement humain (éducation, santé, petite enfance, personnes âgées, action sociale, etc.) constitue un important « gisement d'emplois ». Dans toutes ces activités, une croissance est nécessaire, mais elle ne devrait pas être obtenue par des gains de productivité. Ceux-ci signifient généralement, dans ce domaine, compression du personnel, diminution du temps consacré au bénéficiaire du service, dégradation de la qualité et des conditions de travail. Ce qu'il faut obtenir ici ce sont des gains de qualité et d'utilité sociale et cela passe par l'exigence de « prendre le temps de bien faire ».

Une forte réduction des inégalités sociales est une condition nécessaire à la réorientation de l'économie. C'est là l'objet de la troisième partie. La réduction des inégalités des droits à bien vivre est une priorité au moins aussi urgente que tous les objectifs écologiques. Lorsque les ressources vitales n'existent qu'en quantité limitée, il est encore plus indispensable d'en exiger une répartition égalitaire que lorsqu'il s'agit de richesses économiques jugées expansibles à l'infini. Parmi les mesures préconisées par l'auteur, signalons la fixation d'un revenu maximum pour tous les citoyens, actifs ou retraités, défini comme multiple raisonnable d'un revenu minimum décent pour en finir avec la pauvreté monétaire. Ce serait économiquement, socialement et écologiquement efficace.

Enfin, dans la quatrième partie, Gadrey déclare qu'un « régime post-croissance » dans une société soutenable est incompatible avec le capitalisme financier et actionnarial dominant. S'il affirme que personne n'a de réponse à la question de savoir si l'on peut s'en sortir dans le cadre d'un capitalisme réformé, son analyse des caractéristiques du capitalisme, des régulations et des limitations qui seraient nécessaires conduit le lecteur à en douter fortement.

L'auteur fait ensuite l'inventaire des forces qui peuvent conduire à la bifurcation nécessaire. Il y a en premier lieu la société civile, principale force motrice du changement et du progrès et en particulier tous les mouvements et réalisations que l'on réunit sous l'appellation « économie sociale et solitaire ». Les expériences entreprises à ce niveau-là sont multiples. En outre, Gadrey pense que les services publics peuvent constituer un relais des valeurs et des pratiques qu'il défend et nous pouvons en être convaincus.

La grande bifurcation doit com-

mencer par répondre aux grandes urgences: chômage, dette publique, pauvreté, retraites et protection sociale. Les ressources financières indispensables pour y faire face sans croissance existent, sans toucher aux revenus de la grande majorité. Elles sont à rechercher dans une refonte du système fiscal et dans la lutte contre les paradis fiscaux. Enfin, l'urgence absolue à court terme est la reprise en main de la finance par les citoyens au nom de la gestion collective d'un bien commun. Gadrey rappelle, avec d'autres, que la plus grande partie des activités de la finance est socialement inutile et souvent nuisible.

Si Gadrey apporte des réponses convaincantes à tous les aspects du problème, il y a pourtant un obstacle qu'il me semble avoir sous-estimé. Lui-même constate que le capitalisme repose, et ceci dès le départ, sur la « production » d'un consommateur insatiable. Il faut noter que l'extraordinaire conditionnement auquel le consommateur est soumis est le fait, non seulement de la publicité et du marketing, mais des médias et des institutions dans leur ensemble. Autrement dit, il fait partie intégrante de notre culture. Un exemple suffira pour le démontrer: le téléjournal de

la TSR a annoncé à plusieurs reprises le lancement d'un produit (le iPad entre autres) ou d'un film destiné au grand public.

Il ne suffira donc pas de produire des biens durables et peu exigeants en matières premières, il faudra aussi changer le consommateur. Comment faire en sorte que celui-ci achète un téléphone portable qui ne permette que de téléphoner et que l'on conserve pendant 15 ans, alors que la durée d'utilisation d'un tel appareil est à l'heure actuelle de moins de 24 mois? Les recommandations des organisations issues de la société civile n'y suffiront pas.

Cela n'enlève rien à l'immense travail de réflexion et de synthèse effectué par Jean Gadrey auquel je laisse le dernier mot: « Il n'existe pas d'autre issue que l'action collective coordonnée de toutes ces composantes de la société civile mondiale, qui placent au premier plan, du local à l'international, la solidarité et la justice, la démocratie et le souci de la préservation des multiples patrimoines naturels et sociaux d'une bonne société ».

Gérald Mermet

Jean Gadrey, Adieu à la croissance, Alternatives Économiques, 2010.



>>> Neuchâtel : pourquoi voter NON à la nouvelle loi sur la fiscalité des entreprises >>>

Le 3 avril prochain, les électrices et électeurs neuchâtelois seront appelés à se prononcer sur deux objets :

- une révision (à la baisse) de la loi sur la fiscalité des entreprises: le taux d'imposition des bénéficiaires passerait de 10% à 5%, celui des holdings passerait de 0,5 pour mille à 0,005 pour mille (soit un taux d'imposition divisé par 100);
- une initiative sur l'accueil de la petite enfance: un enfant, une place;
- une loi sur l'accueil de la petite enfance, faisant office de contre-projet à l'initiative «Un enfant, une place».

Une grave atteinte à la démocratie

Dans la loi sur la fiscalité – votée par une majorité du Grand Conseil, le 1er septembre 2010 –, il est expressément stipulé que le rejet d'un des deux projets entraîne automatiquement le rejet de l'autre. Hormis d'être anti-constitutionnelle, cette clause relève du chantage pur et simple, car elle viole la liberté de choix des citoyen-ne-s. Mais le Conseil d'État neuchâtelois ne l'emportera pas au paradis: cette grave entorse à la démocratie fait l'objet d'un recours qui pourrait bien finir au Tribunal fédéral...

Attac est favorable à l'amélioration des conditions d'accueil pour la petite enfance et se prononce en faveur de l'initiative et de la loi y relative dans le but de faire avancer l'ensemble du dos-

sier. Par contre, nous refusons la révision de la loi sur la fiscalité des entreprises et appelons donc à rejeter cette loi en votant NON le 3 avril. Nous présentons ci-dessous une série d'arguments qui nous conduisent à prendre cette position.

Paradis pour les uns, enfer pour les autres

Aujourd'hui, avec un taux d'imposition sur les bénéficiaires des entreprises à 10%, le canton de Neuchâtel est déjà bien au-dessous de ce que proposent les autres États du continent. Ainsi l'Irlande, qui est un véritable paradis fiscal, ponctionne actuellement le bénéfice des entreprises à raison de 12,5%. La moyenne européenne, elle, est de 25,3%. Réduire de moitié le taux d'imposition des entreprises neuchâteloises, pour le fixer à 5%, relève donc du super-cadeau fiscal. Il est mirobolant de constater que cela se passe dans le seul canton suisse ayant une majorité de gauche au Grand Conseil...

Affirmer – comme le font les partisans de la nouvelle loi – que celle-ci imposera les entreprises qui ont bénéficié, par le passé, des exonérations accordées par la promotion économique, voilà un véritable tour de passe-passe. La plupart de ces entreprises (22 en 2010, 19 en 2011) arrivent bientôt au terme de leurs exonérations et devront passer à la caisse. Leur fiscalisation n'est contestée par personne – et surtout pas par les opposant-e-s à la loi. Mais le diable se cache dans

les détails: en effet, la nouvelle loi sur la fiscalité des entreprises prévoit que des exonérations sont possibles «dans des cas particuliers». Gageons qu'il y aura beaucoup de «cas particuliers» dans les années à venir...

Par ailleurs, il faut être bien naïf pour croire à la passivité des autres cantons (y compris voisins). Ceux-ci se hâteront de faire fonctionner la spirale de la sous-enchère fiscale, et d'ici quelques années la supposée «attractivité» neuchâteloise aura complètement disparu. Résultat des courses: le canton de Neuchâtel se retrouvera dans la même situation de concurrence fiscale que maintenant, mais avec beaucoup moins de rentrées fiscales.

Les partisans de la loi – partis de droite et parti socialiste en tête – parlent de Neuchâtel comme d'un «enfer fiscal». Enfer fiscal, oui, mais pour les personnes physiques. Ce sont elles – non quelques multinationales – qui devraient profiter en premier lieu d'une réduction de la pression fiscale.

A la fonction publique et aux citoyens de casquer !

Gerold Bühler, président d'Économie suisse (la centrale patronale), s'est empressé de congratuler le directeur des finances cantonales, Jean Studer, et de le préconiser comme successeur de Micheline Calmy-Rey au Conseil fédéral. Par delà le possible «destin national» de Jean Studer, le ralliement du Parti socialiste

neuchâtelois aux thèses néolibérales est inquiétant. Car les enjeux sont totalement déséquilibrés: d'un côté, les entreprises (de tailles diverses) participent à hauteur de 10 millions de francs au subventionnement des crèches; de l'autre, les multinationales attirées par la promotion économique bénéficient de réductions fiscales, atteignant plusieurs dizaines de millions de francs.

À moyen terme, le projet du Conseil d'État aura des conséquences très négatives puisqu'il occasionnera un important manque à gagner. De plus, on sait aujourd'hui que la Banque nationale suisse ne versera plus de dividendes, dès 2012, à Neuchâtel, comme à tous les autres cantons suisses. Perte: 37 millions de francs. Le gouvernement neuchâtelois intensifiera alors les méthodes néolibérales bien connues: faire trinquer la fonction publique, bloquer les salaires, réduire le nombre des fonctionnaires et diminuer les prestations dans l'instruction publique, diminution et/ou suppression de subventions sociales importantes pour les catégories pauvres de notre canton. Les citoyens paieront d'une façon ou d'une autre cette politique néolibérale.

Ce n'est pas ce que veulent les Neuchâtelois-e-s. Attac appelle à voter résolument NON à la diminution des impôts pour les entreprises. Une dernière tromperie de l'État: il prétend qu'en cas de refus de la loi sur la fiscalité des entreprises il faudrait deux ou trois ans pour remettre l'ouvrage sur le métier. Pour attac, il suffit de reprendre la loi actuelle en supprimant la possibilité d'exonérer les entreprises. Mais quand on n'a pas d'arguments valables, dans l'enceinte du «château de nos princes», on raconte n'importe quoi !

André Babey, attac neuchâtel

